



Assemblée générale

Distr. générale
20 novembre 2015
Français
Original : espagnol

Assemblée générale

Soixante-dixième session

Point 43 de l'ordre du jour

**La situation en Amérique centrale :
progrès accomplis vers la constitution
d'une région de paix, de liberté,
de démocratie et de développement**

Lettre datée du 19 novembre 2015, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, le communiqué officiel le plus récent du Gouvernement de réconciliation et d'unité nationale de la République du Nicaragua, daté du 19 novembre 2015, concernant les graves faits survenus à notre frontière sud avec le Costa Rica (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Jaime Hermida Castillo



**Annexe à la lettre datée du 19 novembre 2015
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Nicaragua
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Communiqué

Le Gouvernement de réconciliation et d'unité nationale de la République du Nicaragua dénonce devant la communauté internationale le blocage systématique du Système d'intégration centraméricain par le Gouvernement costaricien, qui a refusé d'inscrire à l'ordre du jour du Système la question de l'immigration irrégulière et illicite de citoyens cubains qui traversent nos territoires par milliers.

Le Nicaragua, conscient de ses responsabilités, a dénoncé l'arrogance et la morgue du Costa Rica qui, faisant litière du droit international et des accords dont nous sommes tous signataires, a violé le territoire du Nicaragua, menacé et bloqué le commerce et le transport international de marchandises, et entasse des citoyens cubains toujours plus nombreux à notre frontière sud, pour exercer une pression et un chantage sur notre Gouvernement.

Le Gouvernement nicaraguayen estime que ces citoyens cubains ont le droit, au même titre que les autres ressortissants d'Amérique centrale, dont des enfants qui courent toutes sortes de dangers voire la mort pour arriver aux États-Unis, d'emprunter un couloir injustement qualifié d'« humanitaire ».

Le Gouvernement nicaraguayen répète également que ces migrants cubains illégaux, qui se mettent en danger en empruntant cette route vers un paradis nord-américain illusoire, ne sont pas renvoyés par centaines et par milliers, comme cela arrive chaque semaine à des femmes, des enfants, des jeunes et des familles qui cherchent à rejoindre les États-Unis depuis l'Amérique centrale, et qui sont séparés, parqués dans des camps prétendument de sûreté et de rétention, ce qui divise encore davantage les familles. En effet, il est fréquent que mères, pères, frères, enfants et petits-enfants fassent l'objet d'un « tri » puis soient renvoyés, par des voies diverses, dans nos pays sans que soient pris en compte les considérations « humanitaires » ou les liens familiaux.

Le Gouvernement nicaraguayen, dénonçant le comportement arbitraire et illégal du Gouvernement costaricien, qui se pose en victime et se proclame défenseur des droits des migrants, déclare avec fermeté que c'est dans le cadre du Système d'intégration centraméricain qu'il faut débattre de cette question délicate et établir nettement les responsabilités de ceux qui favorisent ces vagues inhumaines d'émigration qui, d'après les migrants eux-mêmes, répondent à des visées politiques et ont été politisées, dans l'intérêt de ceux qui les encouragent et les approuvent.

Le Nicaragua propose que les pays d'Amérique centrale assument fermement leur position tendant à exiger la réciprocité aux États-Unis, c'est-à-dire que soit accordé un traitement « humanitaire » identique à nos migrants, qui continuent à être traités comme citoyens de deuxième voire de troisième classe.

Nous nous associons à l'appel des Présidents et Gouvernements du Guatemala, d'El Salvador et du Honduras qui exigent que des conditions de vie et un traitement digne soient accordés à nos pauvres migrants qui voyagent, abandonnant tout, à la recherche d'un travail qu'ils ne peuvent trouver dans nos petits pays, d'autant plus

qu'une grande partie de nos ressources est affectée au renforcement de la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée, dont la cause profonde n'est pas non plus imputable aux pays d'Amérique centrale.

Le Nicaragua exige de nouveau que ces questions fassent l'objet de discussions sérieuses et fraternelles en priorité dans le cadre du Système d'intégration centraméricain, et qu'un traitement digne, juste, humanitaire et réellement empreint de considération soit accordé aux millions de citoyens du Guatemala, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua et d'autres pays, qui luttent et meurent continuellement en tentant d'atteindre le rêve américain, toujours plus lointain.

Nous ferons en sorte que le comportement arbitraire et la morgue du Costa Rica n'empêchent pas le dialogue ainsi que l'examen de ces questions hautement sensibles, notamment et avant tout la question de la dignité et du traitement équitable concernant les migrants cubains illégaux (et plus particulièrement la question du couloir injustement qualifié d'« humanitaire »). Nos pauvres migrants centraméricains devraient également se voir accordés la même dignité et le même traitement équitable, plus particulièrement les milliers d'enfants qui courent de graves périls pendant le voyage, à l'arrivée et lors des retours obligés ou forcé.

Le 26 novembre, le Nicaragua participera de manière responsable à la réunion de la Commission de sécurité du Système d'intégration centraméricain et prêter attention à tout mandat qui pourrait émaner de cette instance pour continuer d'examiner sérieusement ce thème douloureux et étroitement lié à une loi injuste, la « loi d'ajustement », dénoncée et rejetée par la communauté internationale.

Managua, le 19 novembre 2015
Gouvernement de réconciliation et d'unité nationale
